

Suite à l'analyse des propriétés vendues comparativement à ma propriété en évaluation, je remarque ce qui suit.

Il y a une propriété qui a été vendue au prix de l'évaluation en février et depuis les autres propriétés vendues sont surtout en juin et juillet devant un marché beaucoup plus fort, démontrent des ventes avec un écart considérable entre l'évaluation et le prix vendu.

Il est cependant à prendre en ligne de compte que la propriété vendue en février était sans aucune garantie légale.

Aussi les autres propriétés vendues étaient pour la plupart bien rénovées, sous-sol bien aménagé, piscine creusée et court bien aménagé et dans certains cas garage double.

Il faut donc tenir compte que la propriété en sujet soit le 74 des tilleuls nécessite de l'entretien et finition au niveau de la cour, sous-sol, entrée non pavée et respecter le désir du vendeur à vendre sans garantie légale au niveau des infrastructures d'égoûts soit fosse septique et champs d'épuration.